

## Compte-rendu réunion du Comité de quartier Plein Sud du mardi 14 janvier 2025 de 18h30 à 20h10

### Présents :

Membres de droit : Madame Marie-Sophie LESUEUR, Présidente du comité de quartier. Monsieur Maxime VETILLARD, Vice-Président du comité de quartier. Madame Colette MORIN, représentante de l'association de quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Stéphane BELLOCQ, , Monsieur Clément FELTIN, Madame France HERMITE, Monsieur Damien PROSSAIRD, Monsieur Antoine RICHER, Monsieur Esteve AUBOUER, , Monsieur Olivier GALLIGARI, Monsieur Fabrice ARTAUD, Madame Anne-Marie GIRBAL, Madame Violaine GOUARNE, Monsieur José SCHOUMAKER, Madame Sarah COLLIER, Monsieur André QUICHERON, Madame Michèle HOCHART, Monsieur Alain RICCI, Madame Corinne RIBEMONT, Monsieur Philippe VASSEUR et Madame Cindy DORKENOO.

### Excusés :

Membres du collège des habitants : Madame Isabelle MANGIN, Monsieur Erwan QUEMENER, Madame Marie BOURDET, Monsieur Philippe ROYER-GASPARD, Madame Joane HEUDRE et Monsieur Christian CHASSAN.

### Absent :

Membres du collège des habitants : Madame Siba HECQUET.

### Rappel de l'ordre du jour :

- I- Présentation des résultats de la consultation Châtillon-Montrouge.
- II- Point sur les Budgets participatifs.
- III- Compte-rendu des travaux et réflexions des commissions.
- IV- Echanges, remarques et questions diverses.

Madame Marie-Sophie LESUEUR, Présidente du Comité de quartier et Monsieur Maxime VETILLARD, Vice-président, remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la réunion, les membres du Comité de quartier sont invités à choisir un volontaire pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. En l'absence de volontaire, il sera donc rédigé par le Pôle Démocratie Participative.

Madame Marie-Sophie LESUEUR informe le comité de la présence de Madame Cindy DORKENOO, nouvelle membre du collège des habitants en remplacement de Monsieur Fabrice JAUNET démissionnaire.

## I- Présentation des résultats de la consultation Châtillon-Montrouge.

La Ville de Montrouge a lancé une consultation sur le devenir du quartier Châtillon-Montrouge en septembre 2024. Les Montrougiennes et les Montrougiens avaient un mois pour répondre au formulaire boité dans toutes les boites aux lettres de la Ville.

Les objectifs du projet sont rappelés en introduction :

- ❖ Faciliter l'ACCES à la gare et favoriser l'INTERMODALITÉ et les MODES DOUX DE DÉPLACEMENT
- ❖ Donner au futur QUARTIER AUTOUR DE LA GARE une vraie qualité de vie :
  - De nouveaux **espaces publics végétalisés**
  - Une **vie de quartier**, des **commerces**, **équipements** et **services** de proximité
  - De nouveaux **logements** pour tous

Puis les résultats de la consultation sont présentés aux membres du Comité de quartier :



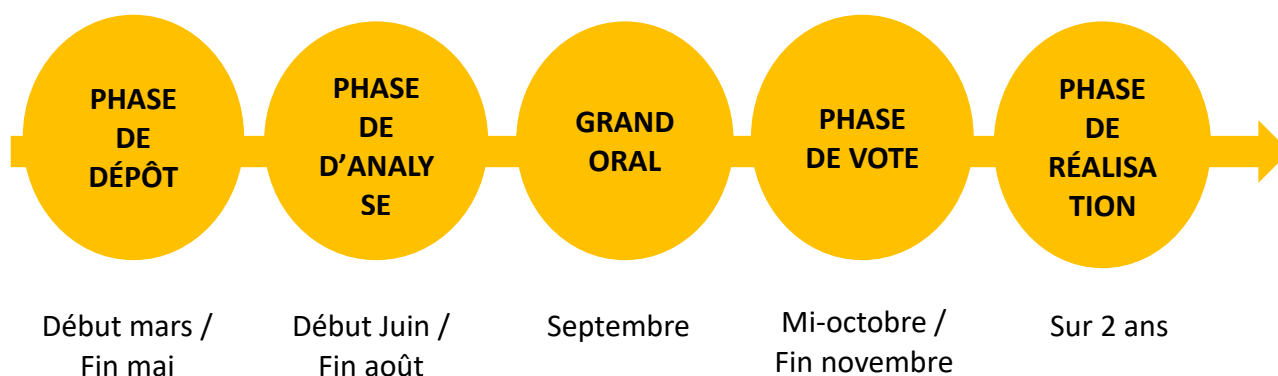
Suite à cette présentation, un temps d'échange permet aux membres du Comité de quartier d'exprimer leur volonté de **participer davantage à l'élaboration des formulaires de consultation**.

## II- Point sur les Budgets participatifs :

Madame Marie-Sophie LESUEUR présente le dispositif des Budgets participatifs dont la 5<sup>e</sup> édition débutera en mars 2025.

- Un dispositif de **démocratie participative** : co-construire les projets imaginés et votés par les Montrougiennes et les Montrougiens
- Une **enveloppe financière pour de l'investissement** de 300 000€ votée en Conseil municipal tous les 2 ans

### 5 grandes phases :



### Le dépôt des projets :

- **Tous les Montrougiennes et Montrougiens de 16 ans et + peuvent déposer leur projet pour la ville** (à l'exception des élus ayant un mandat local ou national)
- **Les projets déposés doivent :**
  - Relever des compétences de la Ville,
  - Être localisés sur le territoire communal,
  - Être d'intérêt général et à visée collective,
  - Concerner uniquement des dépenses d'investissement,
  - Être techniquement et juridiquement réalisables,
  - Pouvoir être réalisés dans les deux ans,
  - Avoir un coût de réalisation inférieur à 1/3 du Budget participatif total, soit 100.000 euros.
  - Ne comporter aucun élément de nature discriminatoire, diffamatoire, ou contraire à l'ordre public.
  - Ne générer aucun frais de fonctionnement nouveau jugé trop élevé par les services municipaux.

## **L'analyse des services :**

Le service concerné par le projet étudie sa faisabilité :

- Technique
- Financière (maximum 100 000 € d'investissement)
- Juridique

## **Le Grand oral :**

Pour chaque quartier :

- **Un jury** composé de **8 membres du Comité de quartier volontaires** + le Président et son Vice-Président.
- **Des auditions** : les projets qui concernent le quartier sont présentés au jury par le porteur de projet.
- **Une sélection** : 10 projets maximum par quartier sont retenus par le jury.

## **La phase de vote :**

Tous les Montrougiennes et Montrougiens de plus de 16 ans et + peuvent voter pour leurs 3 projets préférés.

Les projets lauréats sont ceux qui obtiennent le plus de voix dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée aux Budgets Participatifs – soit 300 000 €.

## **Phase de réalisation :**

- Les projets lauréats sont réalisés dans les 2ans qui suivent leur élection.
- Les porteurs de projets sont associés à la construction de leur projet.
- Le pôle Démocratie participative assure le lien entre le porteur de projet, les élus et le service en charge de la réalisation.

## **Les membres des CQ sont invités à participer en :**

- déposant un projet,
- en parlant autour d'eux
- étant volontaire pour faire partie du jury du Grand oral

## **III- Compte-rendu des travaux et réflexions des commissions :**

Les membres du Comité de quartier ont créé des commissions pour constituer des axes de réflexion sur lesquels ils pourront travailler en autonomie. **Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à remettre par mail au Pôle Démocratie participative et à présenter en séance.** Les membres

des commissions doivent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle à la Maison des Associations, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Les différentes commissions et leurs membres :

- **Commission Accessibilité pour tous et Cadre de vie. (Pas de retour mais la commission s'est réunie le 11 janvier et a fait parvenir au Pôle Démocratie participative un compte rendu le lundi 20 janvier / Voir Annexe).**

Membres ayant intégré cette commission :

Madame Anne-Marie GIRBAL, Monsieur Christian CHASSAN, Monsieur Olivier GALLIGARI, Monsieur Estève AUBOUER et Madame Joane HEUDRE.

- **Commission Accompagnement aux travaux et de son environnement. (Pas de retour mais une idée de projet commune avec la Commission Culture, Patrimoine et Art).**

Membres ayant intégré cette commission :

Madame Marie BOURDET, Monsieur Erwan QUEMENER, Madame Violaine GOUARNE, Madame Isabelle MANGIN, Madame Sarah COLLIER et Monsieur José SCHOUMAKER.

- **Commission Culture, Patrimoine et Art. (La commission s'est réunie une fois, voir 2 documents en annexe)**

Membres ayant intégrés cette commission :

Madame Joane HEUDRE, Monsieur Philippe ROYER-GASPARD et Monsieur Stéphane BELLOCQ, Madame Michèle HOCHARD et Monsieur Philippe VASSEUR.

Cette commission et la Commission « Accompagnement aux travaux et de leur environnement » ont sollicité Madame Colette AUBRY et Madame Isabelle LEMÉE pour réaliser des fresques autour des chantiers. Le rendez-vous a eu lieu le mercredi 22 janvier.

Concernant l'implantation de boîtes à livres devant les écoles, il a été suggéré de proposer ce projet lors de la prochaine édition des Budgets participatifs 2025.

Pour rappel des boîtes à livres dans les squares ont déjà été implantées dans certains squares de la Ville lors d'un projet lauréat des Budgets participatifs d'une précédente édition.

- **Commission Mobilités douces. (La commission s'est réunie une fois voir document en annexe)**

Membres ayant intégré cette commission :

Monsieur Clément FELTIN, Monsieur Damien PROSSAIRD et Monsieur André QUICHERON.

- **Commission Commerces. (La commission s'est réunie une fois avec Monsieur Patrice CARRE, Maire Adjoint aux Commerces. Voir document en annexe)**

Membres ayant intégré cette commission :

Monsieur Fabrice ARTAUD, Madame France HERMITE et Madame Colette MORIN.

#### **IV- Echanges, remarques et questions diverses :**

Questions et remarques reçues par mail des membres du Comité de quartier avant la réunion :

**- Rue Raoul Pugno : il manque des îlots devant les entrées de garages et des zones pour les poubelles.**

Réponse : 2 îlots vont être installés de part et d'autre de l'entrée charretière au droit du n° 7 PUGNO pour les poubelles.

**- Rue Raoul Pugno : les arbres retirés vont-ils être remplacés ?**

Réponse : Le remplacement des arbres est bien prévu.

**- Rue Raoul Pugno et Chateaubriand : qu'est-il prévu pour ces 2 axes fortement dégradés par les différents travaux ?**

Réponse : une mise en sécurité a été effectuée. La réfection de ces voies sera mise à l'étude pour 2025.

**- Les places de vélos devant Auchan République sont régulièrement saturées. Une action est-elle prévue ?**

Réponse : La possibilité d'implanter de nouveaux arceaux est à l'étude.

**- Stade Maurice Arnoux : est-il possible d'ajouter des poteaux de rugby sur le stade Maurice Arnoux ?**

Réponse : Ce terrain est prévu dès le départ pour être compatible avec les entraînements de rugby. C'est une possibilité.

Questions et remarques posées lors de la réunion :

#### **Les feux du carrefour Marne/Jaures/Dormoy dysfonctionnent**

L'entreprise SPIE est en recherche de défaut sur ce carrefour. La Ville met tous les moyens en œuvre afin de rétablir au plus vite ce carrefour

### **Des problèmes concernant l'éclairage dans la rue Germain Dardan et l'avenue Pierre Brossolette au niveau de Germain Dardan.**

Le problème a été remonté au service concerné et va être réglé.

### **Pourquoi il n'y a pas d'arrêt du Montbus devant l'Aquapol pour les personnes âgées ou PMR qui souhaitent ou ont besoin de s'y rendre ?**

Le nouveau trajet du Montbus a fait l'objet de nombreuses discussions avec les représentants d'usagers (habitants de Montrouge) et le territoire Vallée Sud Grand Paris (qui gère le Montbus) pour dessiner le meilleur parcours. Ce dernier ne peut malheureusement pas desservir tous les équipements de la Ville.

Nota bene : une réflexion autour d'un « service à la demande » est en cours pour optimiser les trajets du Montbus et le service aux habitants.

### **Difficultés dans l'avancement des dossiers avec l'EPFIF lorsque des personnes désirent vendre leur bien.**

Réponse : Les services de la Ville et de l'EPFIF poursuivent leur travail partenarial afin de permettre la mise-en-œuvre des modalités d'intervention foncières sur ce secteur en amont du dossier de DUP. La situation particulière évoquée lors du comité a été relayé et les démarches sont lancées afin d'apporter une réponse adaptée pour ces propriétaires.

### **Boue stagnante dans le square Renaudel**

Le problème a été remonté au service concerné

### **Le chantier de la société Franco-Suisse à côté de l'école Renaudel génère des nuisances.**

Le problème a été remonté au service concerné pour sensibiliser le promoteur

### **Problèmes d'entretien et de nettoyage des rues Chopin et Dardan. Les poubelles de VSGP sont en permanence sorties en extérieur.**

Réponse : Le service propreté va être informé afin que la vigilance soit renforcée concernant le nettoyage de ces rues.

### **Est-il possible d'avoir des précisions sur les aménagements entre des 2 gares (Châtillon et Barbara).**



Réponse : le projet a été présenté en réunion publique de quartier. En voici la synthèse :

À VENIR



## LA PROMENADE DES DEUX GARES

### Objectifs

- ✓ Proposer un aménagement fonctionnel de voirie pour tous les moyens de déplacement
- ✓ Créer une promenade plantée pour les piétons
- ✓ Développer la végétalisation

### Le projet

- ❖ **TRANSPORTS EN COMMUN** : une voie de bus dans les 2 sens de circulation
- ❖ **PIÉTONS & VÉGÉTALISATION** :
  - une promenade plantée entre les deux gares, côté Montrouge et côté Bagneux
  - Le recul du mur du cimetière de 8m pour élargir la promenade (accord de la Ville de Paris)
- ❖ **CYCLISTES** : une piste cyclable à double sens, côté cimetière
- ❖ **AUTOMOBILISTES** : maintien du double sens



**Remerciements de Madame Marie-Sophie LESUEUR et de Monsieur Maxime VETILLARD pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 20h10.**

### Informations supplémentaires :

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr) » au moins 15 jours avant la prochaine réunion.

[La prochaine réunion du Comité de quartier Plein Sud](#) se déroulera le mardi 25 mars 2025 à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

Contact :  
[comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr)

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :  
<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :  
<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>



## Compte rendu N°1 Commission Commerces

Réunion du 30 octobre 2024

Etaient présents : M. Patrice CARRÉ, Maire Adjoint à la Ville de Montrouge, M. Emmanuel LE BASSARD, Manager du commerce de la Ville de Montrouge et Mme Colette MORIN, membre de la Commission « Commerces » du Comité de quartier Plein Sud.

Mme Colette MORIN remercie Messieurs Patrice CARRÉ et Emmanuel LE BASSARD de la recevoir.

- Aménagement de la gare CHATILLON MONTRouGE :

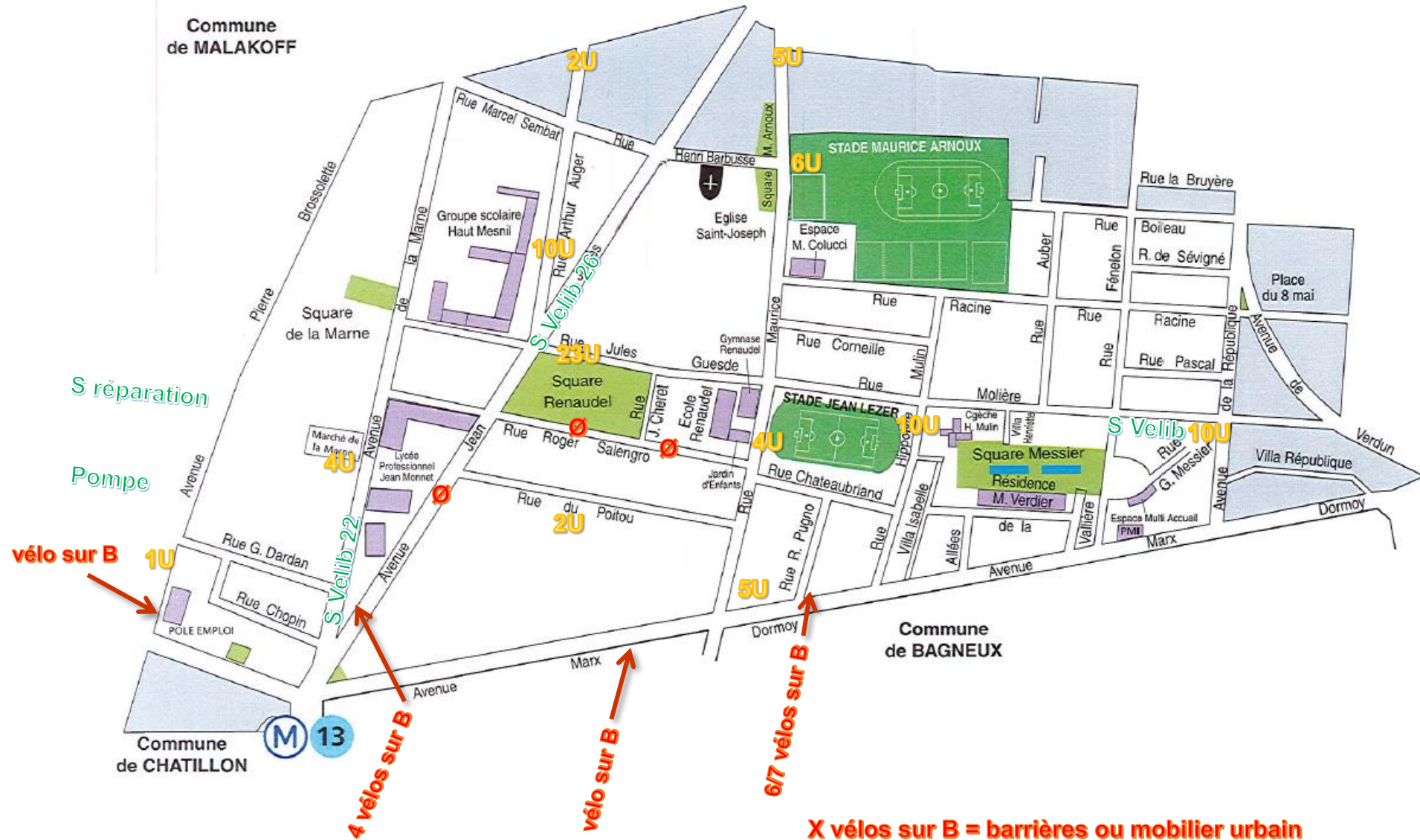
L'étude est en cours pour connaître les besoins en commerces, à la suite des réponses à un questionnaire adressé aux Montrougiens sur ces sujets.

- Le Président de l'Association des Commerçants est Jean Philippe HOCQUARD, boulanger au 51, 53 avenue de la République.
- Liste des commerçants du quartier Plein Sud.  
Apparemment, il n'y a pas eu de mise à jour de la liste établie en 2021.
- M. Emmanuel LE BASSARD donne le nombre de boulangeries (commerces de première nécessité) :  
Aux délices des Blés d'or : 117, avenue Jean Jaurès / M. EL HAYEK  
Saveurs de Linda : 21, avenue Pierre Brossolette / M. OUAMAR  
Gourmandise : 202, avenue Marx Dormoy / M. BARKAOUI
- Locaux vacants dans le quartier : très peu.
- Possibilité pour les commerçants d'affichage sur les panneaux électroniques de la Ville : cela n'est pas possible.
- Proposition de rencontre avec les autres commissions « commerces » des 5 autres quartiers : cela est envisageable.



# QUARTIER PLEIN SUD

Commune  
de MALAKOFF



yU arceau  
d'accroche



X vélos sur B = barrières ou mobilier urbain

# CR réunion de la Commission « Accessibilité pour tous et cadre de vie »

## 11 janvier 2025

Anne-Marie Girbal  
Christian Chassan

Quelques pistes de réflexions abordées à la suite des informations fournies par les membres.

### 1. 2025 : les 20 ans de la loi Handicap pour l'égalité des droits et des chances, du 11 février 2005

### 2. Quel est le budget de la ville pour l'accessibilité ?

### 3. Accessibilité du métro Châtillon-Montrouge :

- Depuis le début des travaux, l'accès côté Montrouge n'est pas aménager pour les PMR.
- Est-il prévu des ascenseurs niveau ligne 13 et inter connection lignes 13 et 15 ? (La Région Ile de France a investi 2 milliards d'euros pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux transports publics)
- Les feux tricolores du carrefour Marx Dormoy-Jaurès ainsi que ceux sous le pont ne fonctionnent plus depuis plus d'un mois sans explication.

### 4. Montbus : apparemment peu fréquenté. Eventualité de sa gratuité ?

### 5. Les Halles de Montrouge : l'accessibilité a-t-elle été prévue pour tous les types de handicap (physique, visuel, auditif, mental et psychique).

### 6. Les divers projets d'aménagements et d'urbanisme dans notre quartier tiendront-ils compte des problèmes posés par les matériaux utilisés pour les rénovations des sols à Montrouge (dalles extrêmement glissantes et cassantes autour de la mairie et aux Allées Jean Jaurès, sol apparemment peu perméable au jardin Metton créant des mares sur les chemins...) afin d'utiliser des matériaux perméables mais non glissants par temps de pluie et qui ne se reflètent pas au soleil comme les dalles des Allées Jean Jaurès bien trop aveuglantes en été.

### 7. Accessibilité de la voie publique du quartier :

- Lors des matchs au stade Jean Lezer, le dimanche matin, 2 à 4 camions de pompiers stationnent sur le trottoir de part et d'autre de la station de bus du 68.
  - Cela empêche ou rend difficile : la circulation des piétons sur le trottoir,
    - ◆ L'accès des piétons à la station de bus de pleins pieds,
    - ◆ L'accès des PMR au bus en raison de la hauteur de marche pour y accéder.
- La présence de travaux divers et variés sur les trottoirs qui prennent la largeur des trottoirs, empêchant la circulation des piétons et qui ne sont pas signalés en amont.
- Les trottoirs sont parsemés de trous, fissures et bosses dus à des travaux non terminés, du terrain qui travaille et des racines d'arbres.
- Des trottoirs très étroits sur lesquels il est difficile de circuler voire impossible, dû à leur état, la présence de réverbères au milieu, de jardinières de plantes... (ex : passage Raymond, près de la station Barbara).
- Accessibilité visuelle : de nombreuses rues sont devenues anonymes, du fait qu'il manque des plaques de rues (ex : le passage Raymond, près de la station Barbara).
- Problème des pistes cyclables sur les zones piétonnes qui ne sont pas matérialisées pour les non-voyants ni pour les enfants qui ne voient pas la différence.

- Les éclairages des luminaires du quartier sont trop éblouissants et trop « blancs ».

## 8. Accessibilité du square Renaudel :

- Les aires de jeux sont entourées de surfaces végétalisées qui ne supportent pas un passage intensif et se transforment en bournier en cas d'intempéries ce qui les rends difficilement praticables.
- Problème d'insalubrité et de danger pour les enfants dus aux malfaçons (les règles s'appliquant aux structures accessibles aux enfants n'ont pas été appliquées dans cette construction) de "l'abris de fortune" de l'artiste Baptiste César" implanté dans le square.
- Dégradation de la grande pelouse imbibée d'eau créant des mares de boue.
- Toilettes publiques sales.
- Présence de chiens non tenus en laisse.

## 9. Problème de sécurité et d'insalubrité dus aux chiens sans laisse et leurs déjections sur la voie publique. Dialogue difficile avec les maîtres.

## 10. Accessibilité aux activités de loisirs pour les PMR

- Certaines activités de loisirs sont concentrées majoritairement au Beffroi et bientôt à la Maison des séniors qui sont très loin de notre quartier. Serait-il envisageable d'avoir une antenne dans le quartier ?

## 11. Sites internet et applications en lien avec l'accessibilité

- **Solution AMV** (Assistance Mobilité verticale) à Bobigny ; [www.samv.fr](http://www.samv.fr) ; [F.bfouad@gmail.com](mailto:F.bfouad@gmail.com) ;
- **Commutatio** (test et labellise l'accessibilité d'évènements au handicap) [www.commutatio.fr](http://www.commutatio.fr) ;
- **VIP** (Very important parking) : appli gratuite, géolocalise les places de stationnement réservées aux titulaires d'une carte CMI-S
- **Street-co.com** : rendre la mobilité accessible à tous (signallement des obstacles sur la voie publique pour les PMR) avec les applis StreetCo et StreetNav
- **Ma gare SNCF, gares et connection** : appli pour connaître en temps réel l'état de fonctionnement des escaliers mécaniques et ascenseurs
- **ACCEO PRO** : outils permettant la communication entre les personnes sourdes et les agents SnCF

## 12. Associations qui sensibilisent aux handicaps invisibles les Etablissements Recevant du Public (ERP), afin de ne plus se prendre de réflexions lorsque ces personnes souhaitent utiliser les accès PMR

- **Draw Your Fight** (Camille Racca, étudiante en médecine)
- **Petite MU** (Alice Devès)

## 13. Réflexion « hors quartier » sur la sécurité

« Place Jean Jaurès, le tournant au niveau du rond-point est beaucoup trop étroit et dangereux.

Les pots de plantes ajoutés en plus par le restaurant "Le Rond-Point" participent à réduire encore plus l'espace de circulation sur le trottoir obligeant à passer un par un ou à se déporter sur la route.

Le passage au niveau du kiosque sans visibilité est également problématique. »